

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 877**8 juin 2002****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| Abitibi S.A., Luxembourg | 42090 | Euro.I S.A.H., Luxembourg | 42069 |
| Achelia Luxembourg S.A., Luxembourg | 42092 | Financial Overseas Investment S.A.H., Luxembourg | 42087 |
| Aelle Holding S.A., Luxembourg | 42083 | Financière Estoublon S.A., Luxembourg | 42082 |
| Alba Finin S.A.H., Luxembourg | 42074 | Financière V.P.I. S.A., Luxembourg | 42086 |
| Alifinco S.A.H., Luxembourg | 42071 | Flora Invest S.A., Luxembourg | 42092 |
| Alminvest S.A., Alzingen | 42066 | Florea Holding S.A., Luxembourg | 42081 |
| Alminvest S.A., Alzingen | 42066 | Flurwald Finanz S.A.H., Luxembourg | 42081 |
| Amas Holding S.A., Luxembourg | 42093 | Fondec S.A., Luxembourg | 42072 |
| Amatungulu International S.A.H., Luxembourg .. | 42083 | Genese Holding S.A., Luxembourg | 42071 |
| Area S.A., Luxembourg | 42069 | Geodesia S.A.H., Luxembourg | 42087 |
| Arsag Holding S.A., Luxembourg | 42071 | Geslo Investments S.A., Luxembourg | 42096 |
| B.B. Immo S.A., Luxembourg | 42067 | Gestalco S.A.H., Luxembourg | 42083 |
| Banaudi International Holding S.A., Luxembourg . | 42073 | Globaltex Investissements S.A., Luxembourg ... | 42091 |
| Bcilux, Sicav, Luxembourg | 42073 | Gottschol Alcuilux S.A., Clervaux/Eselborn | 42085 |
| Beverage Industrial Private Label S.A., Luxembourg | 42070 | Habi S.A.H., Luxembourg | 42076 |
| Blue Skipper International S.A., Luxembourg ... | 42060 | Hill 27 S.A.H., Luxembourg | 42084 |
| Byblos Financing Holding ("B.A.R.A.F.") S.A., Luxembourg | 42089 | Hydroventure S.A.H., Luxembourg | 42084 |
| Byblos Invest Holding S.A., Luxembourg | 42089 | ICTribe S.A., Luxembourg | 42076 |
| Canotiers de Savoie Holding S.A., Luxembourg .. | 42070 | Industrial Software Development S.A., Luxembourg | 42086 |
| Capital Invest Converging Europe Umbrella Fund, Sicav, Kirchberg | 42094 | Inter Mega S.A.H., Luxembourg | 42089 |
| Charlimmo S.A.H., Luxembourg | 42081 | Intergarden S.A., Luxembourg | 42077 |
| Chimpex S.A.H., Luxembourg | 42086 | International Projects Finance S.A.H., Luxembourg | 42079 |
| Citifocus FCP | 42058 | Intersaco S.A.H., Luxembourg | 42066 |
| Clio S.A., Luxembourg | 42093 | Intrasoft International S.A., Helfent-Bertrange .. | 42079 |
| COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A., Luxembourg | 42082 | Intrasoft International S.A., Helfent-Bertrange .. | 42079 |
| Codepa S.A.H., Luxembourg | 42076 | Jalna Holding S.A., Luxembourg | 42084 |
| Corbigny S.A.H., Luxembourg | 42094 | Javi International S.A.H., Luxembourg | 42074 |
| Daura Holding S.A.H., Luxembourg | 42081 | Karlix S.A., Luxembourg | 42059 |
| Dealinvest Holding S.A., Luxembourg | 42069 | Klar Investment International S.A., Luxembourg .. | 42082 |
| Delfas S.A., Luxembourg | 42088 | Latincom S.A.H., Luxembourg | 42077 |
| Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A., Bascharage | 42095 | Latinvest S.A.H., Luxembourg | 42076 |
| E.I.I.G. S.A.H., Luxembourg | 42067 | Lion Capital Markets S.A.H., Luxembourg | 42069 |
| Eastern and Financial Trust Company S.A.H., Luxembourg | 42075 | Lubelmet S.A., Luxembourg | 42085 |
| Eifin S.A., Luxembourg | 42077 | Lux Web Ventures Holding S.A., Luxembourg .. | 42074 |
| | | Luxus Investissement S.A., Luxembourg | 42088 |
| | | Macotec S.A.H., Luxembourg | 42087 |
| | | Marbrerie Bertrand, S.à r.l., Munsbach | 42065 |

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Multicommunale Maritime et Commerciale S.A., Luxembourg | 42067 | Smart-Card Investment S.A.H., Luxembourg | 42094 |
| Natinco S.A.H., Luxembourg | 42067 | Société d'Investissement Européen S.A.H., Luxembourg | 42091 |
| Nergal S.A., Luxembourg | 42068 | Société Internationale de Publicité S.A.H., Luxembourg | 42092 |
| Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg | 42050 | Splendide International Holding S.A., Luxembourg | 42096 |
| Netrimo Finance (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg | 42050 | Spyglass Hill S.A.H., Luxembourg | 42075 |
| NFC Luxembourg S.A., Luxembourg | 42080 | SSJ S.A., Luxembourg | 42090 |
| O.I.O., Overseas Investment Opportunities S.A.H., Luxembourg | 42095 | Stella Holding S.A., Luxembourg | 42070 |
| (L') Occitane International S.A., Luxembourg ... | 42068 | Synerfin S.A.H., Luxembourg | 42083 |
| Ottimmo S.A.H., Luxembourg | 42080 | Talenta Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . | 42077 |
| P.A.R.A.D.I.S.O. Trust S.A., Luxembourg | 42088 | Technet Investment Holding S.A.H., Luxembourg | 42080 |
| Plaza Trust S.A.H., Luxembourg | 42074 | Texhol S.A.H., Luxembourg | 42086 |
| Plosible S.A., Luxembourg | 42066 | Thunder Holding S.A., Luxembourg | 42075 |
| Prometa S.A.H., Luxembourg | 42072 | TMA Umbrella Fund | 42051 |
| Quadrio Curzio S.A., Luxembourg | 42078 | Uniseal Holding S.A., Luxembourg | 42072 |
| Rebuild World RBW S.A.H., Luxembourg | 42090 | Vallauris S.A.H., Luxembourg | 42093 |
| Reval Investissement S.A., Luxembourg | 42091 | Valleroy S.A.H., Luxembourg | 42068 |
| Risa S.A., Luxembourg | 42091 | Vlimmo International S.A.H., Luxembourg | 42075 |
| Royal Ascot Holding S.A., Luxembourg | 42095 | Vlimmo International S.A.H., Luxembourg | 42096 |
| Sagil S.A.H., Luxembourg | 42088 | Well Sai, Eclaireurs et Eclaireuses de la Commune de Steinsel, A.s.b.l., Steinsel | 42062 |
| SCAC International S.A.H., Luxembourg | 42072 | Westland Holding S.A., Luxembourg | 42092 |
| Shoe Invest Holding S.A., Luxembourg | 42089 | Whitebridge Investments S.A.H., Luxembourg ... | 42085 |
| Silawi S.A.H., Luxembourg | 42080 | Yrénée S.A., Luxembourg | 42073 |
| Sixt S.A., Luxembourg | 42078 | | |

NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 44.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 61, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

FIDUPAR

Signatures

(21143/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 44.241.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue extraordinairement le 25 février 2002

à 10.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- Les démissions de Messieurs André Angelsberg et Norbert Lang de leur poste d'Administrateur, pour raisons personnelles, sont acceptées. Pleine et entière décharge leur est accordée. L'assemblée nomme en tant qu'administrateurs, en remplacement de ceux-ci, Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach et Monsieur Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant au 14, rue de l'École à L-8466 Eischen. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2002.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg, étant arrivé à échéance est renouvelé pour une nouvelle période qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2002.

Extrait sincère et conforme

NETRIMO FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21164/009/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

TMA UMBRELLA FUND, Fonds Commun de Placement.

CONSOLIDATED MANAGEMENT REGULATIONS

Between MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A. established on October 1, 2000 through an integration of DAI-ICHI KANGYO BANK (LUXEMBOURG) S.A., FUJI BANK (LUXEMBOURG) S.A., THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A. (the former Custodian of the Fund) and DAI-ICHI KANGYO FUJI TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A. as custodian, and JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. formerly called IBJ FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., which changed its name with effect from 21st May, 2001, as management company.

Art. 1. The Fund.

TMA UMBRELLA FUND (hereinafter called the «Fund») is an open-ended mutual investment fund («fonds commun de placement») organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. The Fund is an unincorporated co-proprietorship of holders of units «Unitholders») of the securities and other assets of the Fund subject to the provisions of these Management Regulations. It shall be managed in the interest of the Unitholders by IBJ FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (the «Management Company»). The fund's assets shall be held by the Custodian Bank and are segregated from those of the Management Company.

The Fund's assets maybe segregated in various pool; whereby each segregated pool shall be connected with one or more classes of units as set forth in Article 4 hereafter.

By the acquisition of units («Units»), any Unitholder fully accepts these Management regulations which determine the contractual relationship between the unitholders, the Management Company and the Custodian.

Art. 2. The Management Company.

The Fund shall be managed on behalf of the Unitholders by the Management Company, which has its registered office in Luxembourg.

The Management Company is vested with extensive powers, within the limitations set forth in Article 5 below, to manage the Fund on behalf of the Unitholders; in particular it shall be entitled to buy, sell, subscribe for, exchange and receive any securities, and to exercise all the rights directly or indirectly connected with the assets of the Fund.

The Board of Directors of the Management Company shall determine the investment policy of the Fund in accordance with the limitations set out in Article 5 below.

The Board of Directors may appoint managers or officers and/or administrative agents to implement the investment policy and the management of the assets of the Fund. It may further, for the benefit of the Fund obtain information services, investment advice and other services.

The Management Company and any appointed investment adviser(s) shall be entitled to management and advisory fees described in Article 12 hereafter.

Art. 3. The Custodian Bank.

The Custodian Bank shall be appointed by the Management Company. THE INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme under Luxembourg law and having its registered office in Luxembourg has been appointed Custodian Bank.

Either the Management Company or the Custodian Bank may terminate this appointment at any time in writing upon ninety days' prior notice. The Management Company may however only terminate the functions of the Custodian Bank if a new custodian assumes the functions and responsibilities of the Custodian Bank as laid down in these Management Regulations. After the termination of its appointment, the Custodian Bank shall continue to carry out its functions as shall be necessary for the transfer of all the assets of the Fund to the new custodian bank.

In the event of resignation of the Custodian Bank, the Management Company shall within two month, appoint a new, custodian bank to take over the functions and responsibilities of the Custodian Bank in accordance with these Management Regulations. In this case the duties of the Custodian Bank shall continue until all the assets of the Fund shall have been transferred to the new custodian bank.

The Fund's assets, including securities as well as cash and all other assets, shall be held by the Custodian Bank on behalf of the Unitholders of the Fund or under its supervision. With the approval of the Management Company, the Custodian Bank may entrust banks and financial institutions with the safe custody of securities. The Custodian Bank may hold securities in fungible accounts with clearing institutions selected by the Custodian Bank with the consent of the Management Company. The Custodian Bank shall carry out the usual duties of a bank in respect of accounts and deposits of securities. The Custodian Bank may only dispose of the Fund's assets or make payments to third parties on behalf of the Fund upon receipt of instructions from the Management Company and within the scope of these Management Regulations.

The Custodian Bank shall be entitled to a custodian bank fee out of the assets of the Fund at rates customarily charged by banks for such services and agreed upon with the Management Company. This fee shall be calculated as a percentage on the average net asset value of the Fund. The Custodian further shall be entitled to repayment of fees and expenses of its correspondents, who are involved in the safekeeping of assets of the Fund.

Art. 4. The Units.

The Management Company shall issue Units in the Fund which may be of different classes and the proceeds of the issue of each class or of several classes shall be invested, pursuant to Article 5 hereof, in a specific pool of securities or other assets, corresponding to specific criteria which the Management Company shall determine. In respect of each class of Units Investments shall be made in accordance with specific investment guidelines to be determined by the Management Company in respect of each pool.

For the purpose of determining the total net assets of the Fund, the net assets attributable to each class shall, if not expressed in United States Dollars, be converted into United States Dollars. The Management Company may however calculate the net asset value per Unit of each class in other currencies.

The Units of the Fund shall be issued and redeemed by the Management Company pursuant to Articles 6 and 11 hereafter at prices based on the respective net asset value determined in accordance with Article 9 of these Management Regulations.

Art. 5. Investment restrictions, investment techniques and instruments.

The Management Company shall invest the proceeds paid into the Fund for joint account of Unitholders in transferable securities and other assets permitted by law in conformity with the principle of risk spreading. In this context the Management Company shall specify the investment guidelines for each pool in connection with the composition of its respective portfolio and publish such guidelines in the prospectus of the Fund.

The Fund shall be managed with the objective of providing the Unitholders with a broad range of investment opportunities and to offer through a participation in the Fund a choice of securities in different geographical markets or different industries or sectors.

The Management Company shall in its discretion decide what investment opportunities the Fund shall offer to investors. Further the Management Company shall alone be entitled to fix the date of issue of any further classes of Units.

If it appears advisable at any time to retain ancillary liquid assets in the Fund, such assets may temporarily be kept in money market instruments issued or guaranteed by highly rated borrowers having a maturity of less than 12 months or in current or deposit accounts.

In addition, use may be made of specific investment techniques and instruments.

Except where they are used for hedging purposes, such techniques and instruments may be used in respect of each pool only to the extent that this shall have been provided in the investment policy in the prospectus.

The Fund shall observe the investment limitations below:

1) The Fund may not invest in the securities of any one issuer, if the value of the holdings in the securities of such issuer exceeds 10% of the Fund's total net assets.

2) The Fund may not invest in the securities of any single issuer if as a result thereof the Fund owns more than 10% of the securities of the same kind issued by such issuer. If the percentages set forth under (1) and (2) above are exceeded as a consequence of the exercise of the rights attached to the securities or otherwise than by the purchase of securities, the Fund must adopt as its objective, in its selling transactions, the regularization of the position of its portfolio as soon as the Fund considers it to be in the best interest of the Unitholders.

The percentages set forth under (1) and (2) above shall not apply to securities issued or guaranteed by any government or any local authority of or within a country that is a member State of the OECD or any international body with EU, regional or worldwide scope.

3) No Portfolio may invest more than 15% of its net assets in shares or units of other collective investment undertakings, provided that they are of the open-ended type, provided the investment policy of such collective investment undertakings is not contrary to that of the relevant Portfolio. The acquisition of shares or units in a collective investment fund or investment company which is managed by the Management Company or by any other company with which the Management Company is linked by common management or control or by substantial direct or indirect holding shall be permitted only in case of investment in a specific geographical area or economic sector. In such event the Management Company may not charge any fee or cost on account of transactions in connection with such shares or units.

4) The Fund may not invest more than 10% of its net assets in securities which are not traded on an official stock exchange or on a regulated market which operates regularly and is recognized and open to the public (a «Regulated Market») offering comparable guarantees.

5) The Fund may not borrow amounts in excess of 25% of its total net assets.

6) The Fund may not grant loans or act as guarantor for third parties provided that the lending of securities permitted by applicable laws and regulation shall not be deemed to be the making of a loan for this purpose.

7) The Fund may not make investments for the purpose of exercising control or management.

8) The Fund may not purchase or sell real estate, except that it may invest in securities secured by real estate or interests therein or issued by companies which invest in real estate or interests therein.

9) The Fund may not purchase or sell commodities or commodity contracts.

Investment techniques and instruments.

I. Investment Techniques And Instruments Relating To Transferable Securities

1) The Fund may, under the conditions and within the limits laid down by law, regulation and administrative practice, employ techniques and instruments relating to transferable securities, provided that such techniques and instruments are used for the purpose of efficient portfolio management.

1. Options on transferable securities

The Fund shall purchase and sell call and put options on securities and deal in financial futures only if traded on, a Regulated Market.

At the time of selling call options on securities, the Fund must hold either the underlying securities or equivalent call options or other instruments which may be used to adequately cover the liabilities arising therefrom, such as warrants. The securities underlying to said call options sold may not be realised as long as the options thereon shall not have expired, unless these are covered by matching options or by other instruments which may be used to this effect. The same applies to matching call options or other instruments held the Fund, if it does not hold the underlying securities at the time of selling the relevant options.

Call options sold may be closed out at any time.

Where put options, on securities are sold, the Fund must be covered for the full duration of the option contract either by equivalent put options already purchased (closing sales), or by cash or liquid assets of an equivalent value.

If the Fund sells call options relating to portfolio securities which it does not hold at the time of entering into such transactions, the exercise price of such options sold may not exceed 25% of the net assets of the Fund, and the Fund must at all times be able to procure the covering of the positions entered into by virtue of such sales.

The total commitment arising on the sale of call and put options (excluding the sale of call options for which the Fund has adequate coverage) and the total commitment arising from financial futures and from transactions undertaken for purposes other than hedging, may at no time exceed the total net asset value of the Fund, having netted long positions against short positions as defined below.

2. Transactions relating to futures and options on Financial Instruments and Swaps

Except for transactions entered into on a mutual agreement basis as described below, transactions relating to futures and options on financial instruments may only relate to contracts which are dealt in on a Regulated Market.

a. Hedging operations relating to the risks attached to the general movement of stock markets

As a global hedge against the risk of unfavorable stock market movements, the Fund may sell futures on stock market indices or sell call options or purchase put options on stock market indices, provided there exists in each case a sufficient correlation between the composition of the index used and the securities of the Fund.

The total commitment relating to futures and option contracts on stock market indices may not exceed the global valuation of securities held by the Fund in the market corresponding to each index.

b. Transactions relating to interest rate hedging

The Fund may also deal in financial futures and in option contracts in order to protect the value of debt-securities held by the Fund against interest rate risks.

As a global hedge against interest rate fluctuations, the Fund may sell interest rate futures contracts. For the same purpose it may also sell call options or buy put options on interest rates or make interest rate swaps any of which may be on a mutual agreement basis with first class financial institutions specialized in this type of transactions.

c. Transactions which are undertaken for purposes other than hedging

Apart from option contracts on transferable securities and contracts relating to currencies, the Fund may, for a purpose other than hedging, buy and sell futures contracts and option contracts on any type of financial instruments, provided that the total commitment arising on these purchase and sale transactions together with the total commitment arising on the sale of call and put options on transferable securities at no time exceeds the net asset value of the Fund.

Sales of call options on transferable securities for which a Fund has sufficient coverage are not included in the calculation of the total commitment referred to above.

The commitment arising on futures contracts is equal to the liquidation value of the net position of contracts relating to identical financial instruments (after netting between purchase and sale positions), without taking into account the respective maturities.

The commitment deriving from options purchased and written is equal to the aggregate of the striking prices of net uncovered sales positions which relate to single underlying assets, without taking into account respective maturity dates.

d. General

The total of the premiums paid to acquire put and call options on transferable securities or any warrants, together with the total of the premiums paid to acquire call and put options on other financial futures and all financial instruments may not exceed 15% of the total net assets of the Fund.

The total commitment on financial futures contracts, option contracts and interest rate swaps may not exceed the total value of the assets to be hedged, held by the Fund and expressed in the currency corresponding to these contracts.

II. Techniques and Instruments to Hedge Exchange Risks

The Fund may further, under the conditions and within the limits laid down by law, regulation and administrative practice, employ techniques and instruments intended to provide protection against exchange risks in the context of the hedging of the Fund's assets and liabilities.

To this effect the Fund may enter into transactions the purpose of which is the sale of forward currency contracts, the sale of call options on currencies or the purchase of put options on currencies effected through contracts which are dealt in on a regulated market, operating regularly, recognised and open to the public. For the same purpose the Fund may also sell currencies forward or exchange currencies on a mutual agreement basis with first class financial institutions specialised in this type of transaction.

The objective of the transactions referred to above presupposes the existence of a direct relationship between the contemplated transaction and the assets or liabilities to be hedged and implies that, in principle, transactions in a given currency (including a currency bearing a substantial relation to the value of the currency of denomination of the Fund - known as «Cross Hedging») may not exceed the total valuation of such assets and liabilities nor may they, as regards to their duration, exceed the period where such assets are held or anticipated to be acquired or for which such liabilities are incurred or anticipated to be incurred.

III. Lending of Portfolio Securities

Subject to investment restriction (6), the Fund may lend portfolio securities to third persons (for not more than 30 days up to 100% of the total valuation of the securities of the Fund) through a standardized securities lending system organized by Euroclear, Cedel or other recognized clearing institutions or through a first class financial institution and will receive through such clearance agency collateral in cash or securities issued or guaranteed by a governmental entity of the OECD, or by their local authorities or by supranational institutions.

In application with IML Circular 91/75, the above modification is applicable as long as the Fund has the right, at any time, to terminate the contract and obtain restitution of the securities lent'.

Art. 6. Issue of Units in the Fund.

The Units shall be issued by the Management Company after receipt of payment of the issue price by the Custodian Bank.

The Fund has been organised under the Luxembourg law of 19th July, 1991 on undertakings for collective investment the securities of which are not intended to be placed with the public (the «Law»).

Consequently, the sale of Fund Units is restricted to institutional investors for the purpose of the Law. The Management Company will not accept to issue Units to persons or companies who may not be considered as institutional investors for the purpose of the Law. Further, the Management Company will not give effect to any transfer of Units which would result in a non-institutional investor becoming a Unitholder in the Fund.

The Management Company may, at its full discretion, refuse the issue or the transfer of Units, if there is not sufficient evidence that the entity or company to which the Units are sold or transferred is an institutional investor for the purpose of the Law.

In considering the qualification of a subscriber or a transferee as an institutional investor, the Management Company will have due regard to the guidelines or recommendations of the competent supervisory authorities.

Institutional investors subscribing in their own name, but on behalf of a third party, must certify to the Management Company that such subscription is made on behalf of an institutional investor as aforesaid and the Management Company may require, at its sole discretion, evidence that the beneficial owner of the Units is an institutional investor.

The Management Company shall comply with the laws and regulations of the countries in which the Units are offered. The Management Company may at any time and at its discretion suspend or limit the issue of Units temporarily or permanently in particular countries or areas. The Management Company may exclude certain individuals or corporate bodies from the purchase of Units when this appears to be necessary to protect the Unitholders and the Fund as a whole.

Moreover the Management Company may:

- a) reject at its discretion subscription applications, in whole or in part and
- b) redeem Units in the Fund held by Unitholders who are excluded from acquiring or holding such Units.

The issue price per Unit shall be the net asset value per Unit of the relevant class of Units calculated following the date of receipt of the subscription application, increased by an amount for dealing charges which the Management Company may from time to time determine. Any issue taxes incurred shall be charged in addition. A sales charge as described in the current Prospectus of the Fund may be added, which shall be payable to the intermediaries involved in the distribution or, if no intermediaries are involved, to the Management Company. The intermediaries or the Management Company may waive sales charge in whole or in part as they may think fit. Payment for Units issued must be received within 5 bank business days in Luxembourg following the determination of the issue price.

Units may, in the discretion of the directors of the Management Company, be issued in consideration of the vesting in the Fund of securities acceptable to it and having a value (after deducting any relevant charges and expenses) equal to the relevant issue price. Such securities will be independently valued in accordance with Luxembourg law by a special report of the Luxembourg auditor of the Fund.

Issues shall be normally made at least twice a month and details shall be announced in the current Prospectus of the Fund. Fractions of Units may be issued up to such decimal place as decided by the Management Company and as published in the Prospectus.

Art. 7. Switching between classes of Units.

Any Unitholder may switch whole or part of the Units of one Portfolio into Units of another class at the respective net assets values of the Units of the relevant classes to be switched, provided that the Management Company may impose such restrictions as to, Inter alia, frequency of switching, and may make switching subject to payment of such charge to be payable to the Management Company, as it shall determine.

A request to switch must be accompanied with the relevant Unit certificates, if applicable.

Art. 8. Units Certificates, Confirmations of Holding.

All the investors shall, subject to the provisions of Article 6 of these Management Regulations, be entitled to acquire an interest in the Fund by subscribing for one or more Units. Units are issued in registered form only.

Unitholders will receive a written confirmation advice or, if they so request, a Unit certificate.

Transfer of Units is evidenced by an inscription in the Unit register.

The Management company may split or consolidate the Units in the interest of the Unitholders.

Art. 9. Net Asset Value.

The Net Asset Value per Unit shall be expressed in such currency or currencies as the Management Company shall from time to time determine in respect of each class of Units, up to two decimals, and shall be computed with respect to the Units of each class by the Management Company under the supervision of the Custodian Bank at least twice a month on dates specified in the current prospectus («a Valuation Date»).

The accounts of the Fund shall be expressed in US dollars. Where there shall be different Portfolios, and if the net asset values of such Portfolios are expressed in different currencies, such net asset values shall be converted into US dollars and added together for the purpose of determination of the consolidated accounts of the Fund.

The calculation of the Net Asset Value per Unit for any Portfolio shall be made by the administrator, by dividing:

(i) the total net value of the assets of the relevant Portfolio of the Fund, meaning the value of all the securities and all other assets of such Portfolio, determined on the Valuation Date according to the principles described below, less all debts, obligations and liabilities with respect to the relevant Portfolio, by

(ii) the total number of Units of the corresponding class or classes then outstanding.

The Management Company shall establish each Portfolio in the following manner:

a) the issue price which shall be received upon issue of Units connected with a specific Portfolio shall be attributed in the accounts of the Fund to such Portfolio. Assets and liabilities of that Portfolio as well as income and expenses which are related to a specific Portfolio, shall be attributed to it taking into account the following provisions;

b) an asset derived from another asset will be applied to the same Portfolio as the asset from which it was derived. On each revaluation of an asset the increase or decrease in value shall be applied to the Portfolio concerned;

c) if the Fund incurs liability of any kind in connection with an asset attributable to a Portfolio, then such liability shall be attributed to the same Portfolio;

d) if an asset or liability cannot be attributed to any Portfolio, then such asset or liability shall be allocated to all the Portfolios prorata to the respective net asset values of the Portfolios;

e) upon a distribution to holders of Units of a specific Portfolio or upon a payment of expenses on behalf of holders of Units of a specific Portfolio, the proportion of the total net assets attributable to such Portfolio shall be reduced by the amount of the distribution or of such expenses.

f) all liabilities, whatever the Portfolio they are attributable to shall, unless agreed to the contrary with the creditors or provided by Luxembourg law from time to time, be binding upon the Fund as a whole.

Units to be redeemed shall be treated as existing and taken into account until immediately after the close of business in the relevant Valuation Date and from such time until paid the price therefore shall be deemed to be a liability of the Fund.

The assets of the Fund will be valued as follows:

(a) securities listed on a stock exchange or traded on any other regulated market will be valued at the last available price on such stock exchange or market. If a security is listed on several stock exchanges or markets, the last available price at the stock exchange or market which constitutes the main market for such securities, will be determining;

(b) securities not listed on any stock exchange or traded on a regulated market will be valued at their last available market price;

(c) securities for which the price referred to in (a) and/or (b) is not representative of the fair market value, will be valued prudently, and in good faith on the basis of their reasonably foreseeable sale price;

(d) cash and other liquid assets will be valued at their face value with interest accrued to the end of the preceding day;

(e) option and financial futures contracts traded on a regulated market will be valued on the basis of the last available price at Valuation Date.

(f) values expressed in a currency other than the US dollar shall be translated into US dollars at the average of the last available buying and selling price for such currency.

In the event that extraordinary circumstances render such a valuation impracticable or inadequate, the Management Company is authorized, prudently and in good faith, to follow other rules in order to achieve a fair valuation of the assets of the Fund.

The assets of the Fund will be deemed to include:

- all cash on hand or on deposit, including any interest accrued thereon;
- all bills and demand notes and accounts receivable (including proceeds of securities sold but not delivered);
- all bonds, time notes, warrants, options and other investments and securities owned or contracted for by the Fund;
- all cash dividends, if any, and cash distributions receivable by the Fund (provided that the Fund may make adjustments with regard to fluctuations in the market value of securities caused by trading ex-dividends, ex-rights, or by similar practices);

- all interest accrued on any interest-bearing securities owned by the Fund except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such security;

- the liquidation value of all futures, forwards and options contracts;

- the preliminary expenses of the Fund insofar as the same have not been written off; and

- all other assets of every kind and nature, including prepaid expenses.

The liabilities of the Fund shall be deemed to include:

- all loans, bills and accounts payable;

- all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid dividends declared by the Fund;

- an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the Valuation Date, as determined from time to time and other reserves (if any) authorised and approved by the Management Company; and

- all other liabilities of the Fund of whatsoever kind and nature comprising formation expenses, fees payable to the Investment Advisers, the Custodian, the Administrator, and paying agents (if any) and permanent representatives in places of registration, any other agent employed by the Fund, fees for legal and auditing services, printing, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing and printing the prospectuses, explanatory memoranda or registration statements, the cost (if any) of translating such documents in such languages as is deemed appropriate, all taxes or governmental charges, and all such operating expenses, including the cost of buying and selling assets, interest, bank charges and brokerage, postage, telephone, telefax and telex.

The Fund may calculate administrative and other expenses of a regular or recurring nature of an estimated figure of yearly or other periods in advance and may accrue the same in equal proportions over any such period.

Art. 10. Suspension, of the calculation of the net asset value and of the issue and redemption price of Units.

The Management Company may suspend temporarily the issuance and redemption of Units of any Portfolio as well as the right to switch Units into those of another Portfolio and the calculation of the net asset value per Unit of any Portfolio of Units:

(a) during any period when any market or stock exchange, which is a principal market or stock exchange, on which a material part of the Fund's investments of the relevant Portfolio for the time being is quoted, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings are substantially restricted or suspended; or

(b) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal by the Fund of investments of the relevant Portfolio is not possible; or

(c) during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Fund's investments or the current prices on any market or stock exchange; or

(d) during any period when remittance of money which will or may be involved in the realization of, or in the payment for, any of the Fund's investments is not possible.

The Management Company may also suspend the issue of Units of any class and the switching of Units of other classes into those of any class if the total net assets of the relevant Portfolio are reduced for more than 30 consecutive days to less than 1 million USD or its equivalent in any other currency and would not exceed such amount by virtue of the new subscription and/or switch.

The Management Company shall cease the issue, exchange and redemption of the Fund's Units forthwith upon the occurrence of an event causing it to enter into liquidation. Unitholders having requested switching or redemption of their Units will be notified in writing of any suspension within seven days of their request and will be promptly notified upon termination of such suspension.

Art. 11. Redemptions.

Unitholders may request redemption of their Units at least twice a month on Valuation Dates to be specified by the Management Company. Units shall be redeemed on the basis of the applicable Net Asset Value per Unit established after the day of receipt of the redemption application, at the condition that the request is received before the time determined from time to time by the Management Company and described in the current Prospectus and that the request is accompanied with the relevant Unit certificates (if applicable). The redemption price shall be the Net Asset Value per Unit decreased by an amount for dealing charges as the Management Company shall from time to time determine. A redemption charge as described in the current Prospectus may be deducted from the redemption price and reverts to the intermediary which has received the application for redemption or, if no intermediaries are involved, to the Management Company.

The intermediaries or the Management Company may waive the redemption charge in whole or in part as they may think fit.

The Management Company must ensure that sufficient liquid funds are available in the Fund's assets of each Portfolio, so that the payment for the redemption of Units can, in normal conditions, be effected within five bank business days in Luxembourg counting from and including the relevant Valuation Date.

The Custodian Bank is obliged to make payments immediately, unless there are any specific statutory provisions such as foreign exchange restrictions, or any circumstances beyond the Custodian's control which make it impossible to transfer the redemption proceeds to the country where the redemption was requested.

If redemption applications are received on any one Valuation Date for redemptions aggregating 15% or more of the outstanding Units of any class or (if less) for such number of Units of that class having an aggregate value (calculated for this purpose at the redemption price ruling on the last preceding Valuation Date) of not less than 2,000,000 US Dollars, the Custodian Bank and the Management Company may decide to delay the calculation of the redemption price of that class of Units until it has sold the corresponding assets (which it will endeavour to do without unnecessary delay). In such event the Management Company shall calculate the net asset value on the basis of prices at which it sold its investments to meet the redemption requests. In such cases payment may also be made in specie in the form of the Fund's assets, in such manner as the Management Company shall determine.

On payment of the redemption price, the corresponding Unit ceases to exist.

Compulsory redemption, Termination and Amalgamation of Portfolios:

In the event that,

(i) for a period of 30 consecutive days, for any reason the value at their respective net asset values of all outstanding Units shall be less than 3,000,000.- US dollars or the net asset value of the assets relating to any class less than 1,000,000.- US dollars or in the case of a class denominated in a currency other than US dollars, the equivalent in that currency of such amount, or

(ii) the directors of the Management Company deem it appropriate because of changes in the economical or political situation affecting the Fund or the relevant class,

the Management Company may, after giving thirty days' prior notice to all unitholders or to the unitholders of the relevant class,

a) redeem all (but not some) the Units (or of the Units of the relevant class as the case may be) on the next Valuation Date following the expiry of such notice period at a redemption price reflecting the anticipated realization and liquidation costs, but with no redemption charge, or

b) merge the relevant class with another class of the Fund.

Termination of a class with compulsory redemption of all relevant Units or its merger with another class of the Fund or another fund, in each case for reasons other than sub (i) or (ii) above may be effected only upon its prior approval by the unitholders of the class or classes to be terminated or merged at a duly convened class meeting of the portfolio or portfolios concerned which may be validly held with a quorum of one half of the Units of the class or classes concerned and deciding at a majority of two thirds of the Units present or represented and voting.

A merger so decided by the Management Company or approved by the Unitholders of the affected class or classes will be binding on the unitholders of the relevant class or classes upon thirty days' prior written notice thereof given to them, during which period unitholders may redeem their Units without redemption charge.

Liquidation proceeds not claimed by unitholders at the close of liquidation of a class will be deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg until applicable prescription period shall have elapsed.

If the Management Company becomes aware that any Units are owned directly or indirectly by any person in breach of any law or requirement of a country or governmental or regulatory authority, or otherwise in the circumstances referred to in Article 6 of these Management Regulations, the Management Company may require the redemption of such Units.

Art. 12. Expenses of the Fund.

The Fund shall bear the following expenses:

- all taxes which may be payable on the assets, income and expenses chargeable to the Fund;
- standard brokerage and bank charges incurred by the Fund's business transactions (these charges are included in the cost of investments and deducted from sales proceeds);
- fees (based on the average net assets of the Fund and payable quarterly), expenses and transaction charges of the Custodian Bank and of the Central Administrator;
- fee and expenses, as the case may be, of the Management Company and in respect of the Investment Adviser; as specified above;
- the cost, including that of legal advice, which may be payable by the Management Company or the Custodian Bank for actions taken in the interest of the Unitholders;
- the fees and expenses incurred in connection with the registration of the Fund with, or the approval or recognition of the Fund by, the competent authorities in any country or territory and all fees and expenses incurred in connection with maintaining any such registration, approval or recognition;
- the cost of printing the Unit certificates, the cost of preparing, depositing, translating and publishing the Management Regulations and other documents in respect of the Fund, including notifications for registration, prospectuses and memoranda for all governmental authorities and stock exchanges (including local securities dealer's associations) which are required in connection with the Fund or with offering the Units of the Fund, the cost of preparing, printing and distributing yearly and half-yearly reports for the Unitholders in all required languages, together with the cost of printing and distributing all other reports and documents which are required by the relevant legislation or regulations, the cost of bookkeeping and computation of the Net Asset Value per Unit, the cost of notifications to Unitholders, the fees of the Fund's auditors and legal advisers, and all other similar administrative expenses, including the cost of advertising and other expenses incurred in connection with such activity, specifically for the offer and sale of the Units of the Fund, such as the cost of printing copies of the above-mentioned documents and reports as are used in marketing the Units.

All recurring fees shall first be deducted from the investment income, then from realized capital gains, and then from the assets. Other expenses may be written off over a period of 5 years.

Where a new Portfolio is created and launched, it will incur its own initial expenses that may be written off over a period of 5 years. It shall not participate in initial expenses incurred for the creation and launch of existing Portfolios.

Art. 13. Business year, Auditing.

The accounting year of the Fund shall end on 31st March of each year, and for the first time on 31st March 1999.

The Fund and the accounts thereof shall be audited by auditor to be appointed by the Management Company.

Art. 14. Distributions.

Each year after closing the accounts, the Management Company shall decide within the limits set forth by law, in respect of each class of Units, whether distribution shall be made to the holders of any class of Units, and in what amount. Distribution so declared (if any) shall be paid without delay following declaration.

Entitlement to dividends and allocations not claimed within 5 years of the due date shall be forfeited and the corresponding assets shall revert to the specific Portfolio concerned.

Art. 15. Amendments to these Management Regulations.

The Management Company may amend these Management Regulations in full or in part at any time with the agreement of the Custodian Bank.

They become effective upon their execution by the Custodian and the Management Company, subject to any regulatory clearance and necessary registrations and deposits. They will be opposable as against third parties 5 days after their publication in the Mémorial. The Management Regulations are on file at the Chancery of the District Court of Luxembourg.

Art. 16. Announcements.

The latest net asset value per Unit of each class shall be made public at the registered office of the Management Company on every bank business day in Luxembourg.

The annual report, which shall be published within 4 months following the close of the accounting year, and all semi-annual reports of the Fund, shall be made available to Unitholders at the registered office of the Management Company, the Custodian Bank and all and paying agencies.

The dissolution of the Fund shall be published in the Luxembourg «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» and in three other newspapers, including one Luxembourg daily newspaper.

Notices to Unitholders, including notices about the suspension of the calculation of the net asset value and of the redemption of Units, shall be sent to the Unitholders at their address in the Unit register and may be published in such newspapers as the Management Company may from time to time determine.

Art. 17. Duration of the Fund, Liquidation.

The Fund and each specific portfolio of assets shall be established for an indefinite period. The Fund may be dissolved at any time by mutual agreement of the Management Company and the Custodian Bank. Notice must be given in ac-

cordance with Article 16 above. No Units may be issued, redeemed or switched after the date of decision of the Management Company and the Custodian Bank.

The Management Company shall realise the assets of the Fund concerned in the best interest of the Unitholders, and the Custodian Bank shall distribute the net liquidation proceeds corresponding to the relevant class of Units, after deduction of liquidation charges and expenses, to the holders of Units of such class in the proportion of the respective net asset values per Unit, all in accordance with the directions of the Management Company.

Unitholders, their successors in title and other beneficiaries may not demand the dissolution or division of the Fund.

Art. 18. Prescription.

Unitholders' claims against the Management Company or the Custodian shall cease to be valid 5 years after the date of the occurrence giving rise to the claim.

Art. 19. Applicable Law, Jurisdiction and Binding Languages.

The District Court of Luxembourg shall have jurisdiction over any disputes between the Unitholders, the Management Company, the shareholders thereof and the Custodian Bank, and Luxembourg law shall apply. The Management Company and/or the Custodian Bank may nevertheless submit themselves and the Fund to the jurisdiction of the countries in which the Units are offered and sold, in respect of claims by investors from such countries.

The English-language version of these Management Regulations shall be binding; the Management Company and the Custodian Bank may nevertheless accept the use of translations approved by them into the languages of countries in which Fund Units are offered and sold and these shall be binding in respect of such Units sold to investors in those countries.

Consolidated Management Regulations as of 21st May, 2001.

Munsbach, 31st May, 2001

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature / J.-C. Simon

- / Director

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2001, vol. 553, fol. 89, case 5. – Reçu 500 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(99999A/000/483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2001.

CITIFOCUS FCP, Fonds Commun de Placement.

Amendment to the Management Regulations

The below mentioned amendments of the Management Regulations of the Mutual Investment Fund («Fonds Commun de Placement») CITIFOCUS FCP, shall come into effect on June 13, 2002 in accordance with Article 15.

Upon decision of CITIFOCUS S.A., acting as management company of CITIFOCUS FCP with the approval of CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH), acting as custodian of CITIFOCUS FCP, Article 17 of the Management Regulations have been amended as follows:

Art. 17. Duration of the Fund - Liquidation of the Fund - Termination of a Sub-Fund or Class and Merger of the Sub-Funds and Classes.

Duration of the Fund

There is no limit to the duration of the Fund. The Fund may, however, be liquidated, any Sub-Fund may be terminated or merged and a Class of Units may be terminated in the following circumstances:

Liquidation of the Fund

a) The decision to liquidate the Fund will be taken by mutual agreement of the Management Company and the Custodian Bank. The Management Company may, in particular, decide such liquidation where the Net Asset Value of the Fund has decreased to an amount equal to or less than that determined by the Management Company, from time to time, to be the minimum Net Asset Value for the Fund to be operated in an efficient manner, or in case of a significant change in the economic, social or political situation or for any other reasons deemed by the Management Company to be in the best interest of the Unit Holders. No Units of the Fund will be issued after the date of such decision. Redemption and conversion of the Units remain possible if the equal treatment of the Unitholders is safeguarded. Prior notice of the liquidation shall be given to Unit Holders concerned as deemed appropriate by the Management Company or required in any relevant jurisdiction where the Fund is distributed. During the period leading up to the liquidation of the Fund, the redemption price will reflect all estimated expenses and costs relating to the liquidation.

b) The Fund shall be liquidated in any of the other cases provided for by Article 21 of the law of March 30, 1988 relating to collective investment undertakings. The afore-mentioned provisions of the law provides, among other things, for the liquidation of the Fund in the event of the bankruptcy of the Management Company or of the Custodian Bank, in the event that Custodian Bank's or the Management Company's respective appointment is terminated or their license withdrawn, if they are not replaced within two months. As soon as the event that gives rise to liquidation occurs, no Units will be issued. Notice of the liquidation shall be given without delay by the Management Company or the Custodian Bank.

Notice of liquidation of the Fund will be published in the Mémorial and in at least three newspapers with appropriate distribution to be determined by the Management Company and the Custodian Bank, one of which at least should be a Luxembourg newspaper.

Termination of any Sub-Fund or of any Class of Units

The decision to terminate any Sub-Fund or any Class of Units will be taken by mutual agreement of the Management Company and the Custodian Bank. The Management Company may, in particular, decide such termination where the Net Asset Value of the Sub-Fund or Class has decreased to an amount equal to or less than that determined by the Management Company, from time to time, to be the minimum Net Asset Value for the Sub-Fund or Class to be operated in an efficient manner, or in case of a significant change in the economic, social or political situation or for any other reasons deemed by the Management Company to be in the best interest of the Unit Holders. No Units of the Sub-Fund or Class, as the case may be, will be issued after the date of such decision. Redemption and conversion of the Units remain possible if the equal treatment of the Unitholders is safeguarded. Prior notice of the termination shall be given to Unit Holders concerned as deemed appropriate by the Management Company or required in any relevant jurisdiction where the Sub-Fund or Class of Units is distributed in accordance with Article 16 above. During the period leading up to the termination of the Sub-Fund or Class of Units, the redemption price will reflect all estimated expenses and costs relating to the termination.

The net liquidation or termination proceeds of the Fund or Sub-Fund or Class, as the case may be, will be distributed to Unit Holders in proportion to their respective holdings in the Fund or Sub-Fund or Class as at the date of liquidation or termination in accordance with the law of March 30, 1988. Liquidation or termination proceeds which are not claimed by, or cannot be distributed to, Unit Holders shall be deposited at the close of liquidation or termination with the Luxembourg Consignments Office (Caisse des Consignations) for a period of 30 years.

Merger of Sub-Funds or Classes

The Management Company, with the approval of the Custodian Bank, may decide to merge two or more Sub-Funds or Classes of the Fund as well as merge one or more Sub-Funds or Classes of the Fund into another Luxembourg undertaking for collective investment regulated by Part I of the Luxembourg law of March 30, 1988 where the Net Asset Value of any Sub-Fund or Class has decreased to an amount equal to or less than that determined by the Management Company, from time to time, to be the minimum Net Asset Value for such Sub-Fund or Class to be operated in an efficient manner, or in case of a significant change in the economic, social or political situation, or to promote operational or management efficiencies, or for any other reasons deemed by the Management Company to be in the best interest of the Unit Holders. Prior notice will be given to Unit Holders of the Sub-Fund or Class being merged in accordance with Article 16 above. Unit Holders not wishing to participate in the merger may request the redemption of their respective Units during a period of at least one month following publication of the Notice. The redemption shall be effected free of redemption charges, at the applicable Net Asset Value determined on the day such instructions are deemed to have been received.

The Management Company / The Custodian Bank

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 96, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40823/755/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

KARLIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 32.887.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 25 septembre 2001

à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Ernest Krier de son poste d'Administrateur et le remercie de sa précieuse collaboration.

- L'Assemblée Générale décide de nommer au poste d'Administrateur:

Monsieur Guy Fette

demeurant 156, rue de Trèves, L-2550 Luxembourg

qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

M. Vitier / J. De Rudder

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 61, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21165/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

BLUE SKIPPER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) AGI HOLDING S.A., société anonyme holding avec siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy,
 - 2) COPERNIC INVEST S.A., société anonyme holding avec siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy,
- toutes les deux représentées par Monsieur Dominique Fontaine, employé privé, demeurant à B-6747 Saint-Léger, 17, rue du Château, en vertu de deux procurations sous seing privé données le 18 février 2002.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BLUE SKIPPER INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Toutefois cette mesure ne pourra avoir d'effet sur la nationalité de la société.

Cette déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société le mieux placé pour agir dans de telles circonstances.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt-dix mille euros (290.000,-) représenté par deux mille neuf cents (2.900) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,-) chacune.

Les actions peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les termes et aux conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément aux dispositions légales.

Titre III.- Conseil d'Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leur rémunération seront fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration sera convoqué par le président, aussi souvent que les intérêts de la société le requièrent. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social.

Tous pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à payer des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 9. Vis-à-vis des tiers la société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur délégué, à moins que des décisions spéciales n'aient été

prises concernant la signature autorisée en cas de délégation de pouvoirs ou de procurations données par le conseil d'administration conformément à l'article 10 des présents statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, qui peuvent être nommés administrateurs délégués.

Il peut aussi conférer la gestion de toutes les affaires de la société ou d'un département spécial à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs mandataires, choisis parmi ses propres membres ou non, actionnaires ou non.

Art. 11. Tout procès impliquant la société, que ce soit comme demandant ou comme défendant, sera traité au nom de la société par le conseil d'administration, représenté par son président ou par un administrateur délégué à cet effet.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur fonction qui ne pourra excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures et pour la première fois en l'an 2003. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Affectation des bénéfices

Art. 14. L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice social, qui commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite de toutes charges de la société et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais devra être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leur rémunération.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi constitués, les comparants déclarent souscrire l'intégralité du capital comme suit:

| | |
|---|-------|
| 1. AGI HOLDING S.A., préqualifiée, deux mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf actions | 2.899 |
| 2. COPERNIC INVEST S.A., préqualifiée, une action | 1 |
| Total: deux mille neuf cents actions | 2.900 |

Toutes les actions ont été intégralement libérées moyennant versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent quatre-vingt-dix mille euros (290.000,-) se trouve dès maintenant à la libre et entière disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à approximativement 4.350,00 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
- 2.- Sont nommés administrateurs:
 - Monsieur Herbert Grossmann, docteur en droit, demeurant 75, rue des Romains, L-2443 Senningerberg,
 - Monsieur Dominique Fontaine, employé privé, demeurant 17, rue du Château, B-6747 Saint-Léger,
 - Monsieur Claude Schroeder, médecin dentiste, demeurant 498, route de Thionville, L-5886 Alzingen.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Didier Pilier, comptable, demeurant 13b, rue de Cérroux, B-1380 Lasne.

4.- Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2007.

5.- Le siège social de la société est établi à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Fontaine, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2002, vol. 134S, fol. 12, case 6. – Reçu 2.900 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

P. Frieders.

(21260/212/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

WELL SAI, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE LA COMMUNE DE STEINSEL, A.s.b.l.,

Association sans but lucratif.

Siège social: Steinsel, Auf Reuland.

Chapitre I^{er}. Dénomination, Siège, Objet, Affiliation, Durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée WELL SAI, ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE LA COMMUNE DE STEINSEL.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Steinsel au lieu dit «Auf Reuland».

Art. 3. L'association a pour objet de faire des garçons et des filles de bons citoyens en formant leur caractère, en développant leur facultés d'observation, leur confiance en eux-mêmes, leur esprit d'initiative, en leur apprenant la libre disposition, à être loyaux et pleins d'égards envers leurs prochains, à se rendre utiles à la collectivité et en favorisant d'une façon générale leur développement physique et moral.

La pratique du scoutisme doit se conformer aux principes établis par Baden-Powell.

Art. 4. L'association est affiliée à la Fédération Nationale des Eclaireurs et Eclaireuses du Luxembourg (FNEL).

Art. 5. L'association est indépendante du point de vue politique ou confessionnel.

Art. 6. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Composition, Admission, Démission, Exclusion, Cotisation

Art. 7. L'association se compose de trois membres actifs ou minimum et de membres honoraires.

Art. 8. Peuvent devenir membres actifs toutes les personnes s'intéressant au scoutisme, quelle que soit leur religion, race, opinion politique ou classe sociale.

Art. 9. Le groupe se compose:

- d'un comité de groupe, composé de personnes âgées d'au moins 18 ans, ayant la garde juridique d'un enfant membre du groupe, d'anciens scouts/guides et d'amis du scoutisme.

Pour la durée de leur mandat, le chef de groupe, les chefs de groupe adjoints, les chefs des branches, y compris le responsable de la guilde, et, le cas échéant, le(s) représentant(s) du groupe dans le comité directeur de la FNEL, assistent aux réunions du comité de groupe avec voix délibérative.

- d'une colonie de beavers,

- d'une meute de louveteaux,

- d'une troupe de scouts/guides,

- d'une unité d'explorers,

- d'un clan de routiers,

- d'une guilde d'ami(e)s du scoutisme, dont la composition est fixée par un règlement de branche interne approuvé par le comité de groupe.

Art. 10. Toute personne s'intéressant au scoutisme peut devenir membre d'honneur, moyennant une cotisation annuelle à déterminer par le comité de groupe.

Art. 11. La qualité de membre se perd:

- pour tout membre n'ayant pas réglé sa cotisation de l'exercice à venir dans un délai de trois mois après l'échéance de celle-ci,

- par démission,

- par exclusion pour des actes portant un préjudice grave à l'association. L'exclusion sera prononcée par le comité de groupe qui statuera à la majorité des 3/4 des voix. Ce point figurera obligatoirement à l'ordre du jour de cette réunion du comité de groupe.

Art. 12. Tout membre de l'association peut à tout moment démissionner, moyennant une simple lettre au secrétaire qui la transmettra au comité de groupe.

Art. 13. Les membres actifs paient une cotisation annuelle dont le montant et les conditions de paiement sont déterminés par l'assemblée générale, sur proposition du comité de groupe. Le montant de la cotisation ne peut être inférieur à la somme des frais à payer à la FNEL par membre, et ne peut pas être supérieur à 10 fois le montant minimum. Chaque membre doit payer sa cotisation. Toutefois, le comité de groupe a le droit de réduire ce montant pour les familles nécessiteuses.

Art. 14. Un membre qui cesse de faire partie de l'association perd tous les droits sur les cotisations versées. Aucun membre n'a de droit sur le fonds social.

Chapitre III. Administration, Elections, Accès aux branches, Nominations

Art. 15. L'association est gérée par un comité de groupe, composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus. Ne peuvent faire partie du comité de groupe que les membres actifs de l'association, respectivement leurs tuteurs, âgés de 18 ans ou moins.

Les membres actifs, réunis en assemblée générale ordinaire, élisent les membres du comité de groupe, en respectant les conditions exigées pour en faire partie. Le mandat des membres du comité de groupe est de deux ans. Les membres sortants sont rééligibles. Le comité de groupe est renouvelé annuellement par moitié.

Art. 16. Les candidatures sont à adresser au président avant l'ouverture des opérations de vote. Sont élus les candidats qui ont obtenu le plus de voix.

Art. 17. Le comité peut coopter jusqu'à 1/3 des membres élus, et ceci jusqu'à concurrence de 15 membres, afin d'assurer une bonne gestion du groupe. Le mandat des membres cooptés dure jusqu'à la prochaine assemblée générale et est renouvelable.

Art. 18. Le comité de groupe élit chaque année parmi ses membres un président, un vice-président, un trésorier, un secrétaire. L'élection se fait à la majorité des voix.

Art. 19. Le comité de groupe se réunit chaque fois qu'il le juge utile, sur convocation de son président ou du secrétaire ou à la demande d'au moins un tiers de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est décisive.

Art. 20. Le comité de groupe gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres ou même un tiers. Il est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Art. 21. Le président représente l'association à l'égard des tiers et de toutes administrations.

Il signe conjointement avec le secrétaire ou, en son absence, un autre membre du comité de groupe, toutes les pièces qui engagent l'association. En cas d'absence du président, il sera remplacé par le vice-président ou, à défaut par le secrétaire.

Art. 22. Les activités techniques sont organisées et se déroulent sous la responsabilité des chefs des diverses branches, qui ont pour charge d'assurer le bon fonctionnement et la discipline de leur branche. Quant à l'organisation de groupe, référence est faite aux statuts de la FNEL.

Art. 23. Le chef de groupe assure la liaison entre le comité de groupe et le conseil des gradés et Il est responsable de l'exécution des décisions prises par le comité. Il tient au courant le comité des activités et des projets du groupe. Il peut assister aux activités des beavers, des louveteaux, des scouts/guides, des explorers et des routiers. Il dirige l'établissement annuel du relevé nominatif du groupe, de concert avec le conseil des gradés. Dans le cadre de sa mission, le chef de groupe peut être assisté d'un ou de deux chef(s) de groupe adjoint(s). Le responsable de la guilde assure la liaison entre le comité de groupe et les membres de la guilde. Il est responsable de l'exécution des décisions prises par le comité. Il tient au courant le comité des activités et des projets de la guilde.

Il dirige l'établissement annuel du relevé nominatif de la guilde.

Art. 24. Le conseil des gradés se compose du chef de groupe qui le préside, de ses adjoints, ainsi que des chefs des branches et de leurs assistants, à l'exception du responsable de la guilde. Le conseil des gradés délibère sur les activités du groupe. Il assure la direction des activités du groupe sous l'autorité du chef de groupe.

Art. 25. Le conseil de la guilde se compose du responsable de la guilde, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le conseil de la guilde délibère sur les activités de la guilde. Il assure la direction des activités de la guilde sous l'autorité du responsable de la guilde.

Les documents suivants seront tenus à jour:

- le fichier nominatif renseignant sur l'identité des membres de la guilde, ainsi que leurs étapes dans le scoutisme
- le livre de la guilde résumant les activités de la guilde
- le dossier administratif contenant les bulletins et exemplaires de toutes circulaires
- le livre de caisse pour autant que la guilde soit autorisée par le comité à gérer une caisse autonome pour les menues dépenses. Le cas échéant, un rapport trimestriel est à faire au trésorier du comité de groupe.

Art. 26. Le conseil de chaque branche à l'exception de la guilde, se compose d'un chef de branche et de ses assistants. Il délibère sur les activités de la branche. Les documents suivants seront tenus à jour:

- le fichier nominatif renseignant sur l'identité des membres de la branche ainsi que leurs étapes dans le scoutisme,
- le livre de la branche résumant les activités de la branche,
- le dossier administratif contenant les bulletins et exemplaires de toutes circulaires,
- le livre de caisse pour autant que la branche soit autorisée par le comité à gérer une caisse autonome pour les menues dépenses. Le cas échéant, un rapport trimestriel est à faire au trésorier de groupe et au chef de groupe.

Art. 27. Pour être reçu au sein du groupe, le candidat devra remplir et signer une demande d'adhésion et l'adresser au chef de branche. En cas de minorité du candidat, l'un de ses parents ou le tuteur du mineur devra remplir et signer la demande en question.

Pour être couvert par les assurances de la FNEL, les nouveaux membres doivent être signalés dans les meilleurs délais par le responsable de la branche à la FNEL.

Art. 28. Le conseil de chaque branche est responsable de la bonne tenue du local utilisé par sa branche. Toutes les activités devront se faire sous la direction du chef de branche ou l'un de ses assistants.

Art. 29. L'assistant de chaque branche est nommé par le chef de la branche sur avis favorable du conseil de la branche, du conseil des gradés et du comité de groupe.

Art. 30. Toute nomination est signalée au secrétaire du groupe ainsi qu'au comité de groupe lors de la première réunion qui suit la nomination.

Art. 31. Le chef de groupe est nommé par le comité de groupe. Le comité de groupe peut nommer ou maximum deux chef de groupe adjoints.

Art. 32. Le responsable de la guilde est nommé par le comité de groupe.

Art. 33. Le chef de colonie, le chef de meute, le chef de troupe, le responsable des explorers et le responsable du clan sont nommés par le comité de groupe, sur proposition du conseil des gradés et en accord avec le commissaire fédéral de la branche concernée.

Chapitre IV. Exercice social, Assemblée générale

Art. 34. L'année sociale court à partir du 1^{er} septembre au 31 août.

Art. 35. L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an, au courant du premier trimestre de l'année sociale.

Le comité de groupe en fixe la date et l'ordre du jour. Ne peuvent assister à l'assemblée générale que les membres actifs âgés de 18 ans au moins. Tous les autres pourront être représentés par leur représentant légal. Il est rendu compte à l'assemblée, générale ordinaire des activités de l'association au cours de l'exercice écoulé. L'assemblée approuvera les comptes de l'exercice écoulé et donnera des suggestions sur les activités du prochain exercice. Elle procédera à l'élection des membres du comité de groupe dont le mandat vient à expiration. Le comité de groupe peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'il le juge nécessaire. A la suite d'une demande écrite de la part d'un cinquième (1/5) des membres actifs, le comité de groupe doit convoquer dans un délai de 30 jours une assemblée générale extraordinaire, en mettant à l'ordre du jour le motif de la demande.

Art. 36. Toute convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est faite par lettre circulaire, contenant l'ordre du jour, expédiée au moins 10 jours avant la date fixée. Les propositions concernant l'ordre du jour émanant d'un membre de l'association doivent être soumises au comité de groupe au moins 3 jours avant l'assemblée générale.

Art. 37. L'assemblée générale est régulièrement constituée, quel que soit le nombre des membres actifs présents. Tous les membres actifs ont un droit de vote égale dans les assemblées générales. Tout membre peut se faire représenter lors d'une assemblée générale par tout autre membre de l'association, en lui remettant une procuration par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopie. Une procuration n'est valable que pour une seule séance. Un même membre ne peut détenir qu'une seule procuration d'un membre absent. En cas de vote à bulletin secret, il est constitué un bureau de vote de trois membres actifs, non candidats aux élections, qui procède au dépouillement des bulletins de vote et proclame le résultat des élections. Ses décisions sont sans appel.

Art. 38. Les résolutions et décisions de l'assemblée générale sont prises à la main-levée et à la majorité simple des voix des membres présents. Elles sont portées à la connaissance des associés et des tiers par insertion dans un bulletin de l'association ou par voie de circulaire. Par exception, certaines décisions d'une certaine importance, ainsi que les élections pourront être prises par voie secret.

Chapitre V. Ressources, Votes et Moyens

Art. 39. Les ressources de l'association se composent notamment:

- a) de cotisations de ses membres
- b) de subsides
- c) de dons ou legs en sa faveur
- d) des intérêts des fonds placés

Cette liste n'est pas limitative.

Art. 40. Le trésorier est chargé de la tenue des livres de caisse. Il veille à la rentrée des recettes et au paiement des dépenses. Il établit pour chaque exercice le compte des recettes et des dépenses, lequel est soumis aux fins de vérification à deux réviseurs de caisse, désignés par l'assemblée générale. Cette commission de révision en fait le rapport à l'assemblée générale qui, en cas d'approbation, donne décharge au trésorier et au comité de groupe.

Art. 41. Toute recette du groupe est à faire au compte du trésorier. Les caisses des branches, le cas échéant, sont alimentées par le trésorier sur demande du chef de groupe, sur présentation de justificatifs appropriés, dans les limites fixées par le comité.

Chapitre VI. Modification des statuts

Art. 42. Toute modification des statuts doit être effectuée conformément aux prescriptions de l'article 8 de la loi modifiée du 21 avril 1928 et les fondations sans but lucratif.

Chapitre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 43. La dissolution de l'association ne peut pas être prononcée que conformément aux dispositions stipulées à l'article 20 de la loi modifiée du 21 avril 1928 prémentionnée. L'assemblée générale peut désigner à la même occasion une ou plusieurs personnes chargées de la liquidation.

Art. 44. En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'association, le ou les liquidateurs donneront aux biens de l'association, après acquittement du passif, une affectation qui se rapproche de l'objet en vue duquel l'association a été créée. Cette décision sera prise avec le conseil échevinal de la commune de Steinsel. En cas de désaccord, les biens seront attribués à l'office social de la commune de Steinsel.

Chapitre VIII. Publications

Art. 45. Le comité de groupe fera les diligences nécessaires pour que les prescriptions des articles 3,9,10,11,23 et 25 de la loi modifiée du 21 avril 1928 prémentionnée, soient observées.

Chapitre IX. Dispositions générales

Art. 46. Les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 prémentionnée, sont applicables à tous les cas non prévus par les présents statuts.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21259/000/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

MARBRERIE BERTRAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 151-156, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 19.188.

En date du 5 décembre 2001 et conformément aux lois du 10 décembre 1998 et du 1^{er} août 2001 relatives à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital de 10.000.000 LUF est converti en 247.893,52 EUR, au cours de 40,3399 BEF=1,- EUR.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de 2.106,48 EUR, pour le porter de 247.893,52 EUR à 250.000 EUR par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 84.975 LUF, sans émission de nouvelles parts sociales.
4. Une valeur nominale de 125 EUR par part sociale est adoptée.
5. Les 2.000 (deux mille) parts sociales existantes d'une valeur nominale de 5.000 LUF chacune sont échangées contre 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de 125 EUR chacune.
6. Afin de mettre les statuts en concordance avec les décisions prises ci-avant, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 250.000 (deux cent cinquante mille euros) et est divisé en 2.000 (deux mille) parts sociales de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées par:

| | P.P. | US. | N.P. |
|--|-------|-----|------|
| 1) Les époux Richard Bertrand et Marie-Paule Rollinger, préqualifiés, deux cents parts en usufruit | | 200 | |
| 2) Madame Martine Lenert-Bertrand, préqualifiée, neuf cents parts en pleine propriété | 900 | | |
| cent parts en nue-propriété. | | | 100 |
| 3) Monsieur Marc Bertrand, préqualifié, neuf cents parts en pleine propriété | 900 | | |
| cent parts en nue-propriété. | | | 100 |
| Total: deux mille parts sociales | 1.800 | 200 | 200 |

Les usufruitiers ont seuls droit aux dividendes distribués aux parts sociales sur lesquels ils exercent leur usufruit. Ils auront de même droit à une portion d'un boni éventuel de liquidation égale à la proportion de la valeur de réalisation de leur usufruit par rapport à la valeur totale des parts sociales sur lesquelles ils exercent ledit usufruit.

Ils participent par ailleurs avec droit de vote aux décisions des associés portant sur les points suivants:

- affectation des résultats de l'exercice
- augmentation du capital par incorporation de réserves ou de bénéfices reportés
- dissolution de la société.

Tous les autres droits inhérent aux parts sociales grevées d'usufruit seront exercés uniquement par les nus-propriétaires.»

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour avis sincère et conforme

MARBRERIE BERTRAND, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 65, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21208/514/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

ALMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 50.976.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 5 avril 1995, acte publié au Mémorial C n° 369 du 5 août 1995. Le capital a été converti en EUR en date du 15 septembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALMINVEST S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(21113/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

ALMINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 50.976.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 5 avril 1995, acte publié au Mémorial C n° 369 du 5 août 1995. Le capital a été converti en EUR en date du 15 septembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALMINVEST S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(21114/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

PLOSIBLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 78.944.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2002 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (02826/795/16)

Le Conseil d'Administration.

INTERSACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.531.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02831/534/15)

Le Conseil d'Administration.

MULTICOMMUNALE MARITIME ET COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.407.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held in Luxembourg at 5, boulevard de la Foire, on *June 28, 2002* at 14.00 o'clock with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915
6. Miscellaneous.

I (02832/534/17)

The board of directors.

NATINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 9.018.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à Luxembourg, au 5, boulevard de la Foire, le *27 juin 2002* à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02833/534/15)

Le Conseil d'Administration.

E.I.I.G. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 80.437.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *27 juin 2002* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02834/534/15)

Le Conseil d'Administration.

B.B. IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 31.752.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *28 juin 2002* à 9.00 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes

5. Nomination d'un administrateur supplémentaire

6. Divers.

I (02861/806/16)

Le Conseil d'Administration.

NERGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 34.120.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers.

I (02863/806/15)

Le Conseil d'Administration.

VALLEROY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 37.118.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 16.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

I (02865/806/15)

Le Conseil d'Administration.

L'OCCITANE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 80.359.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 de L'OCCITANE INTERNATIONAL S.A.;
3. Lecture du rapport consolidé de gestion et du rapport du Réviseur d'Entreprises portant sur les comptes consolidés au 31 décembre 2001;
4. Approbation des comptes consolidés du groupe L'OCCITANE au 31 décembre 2001;
5. Affectation du résultat au 31 décembre 2001;
6. Ratification de la cooptation de Monsieur Pierre Thomas en sa qualité de directeur de la succursale suisse en remplacement du directeur démissionnaire et décharge à accorder au directeur démissionnaire jusqu'à la date de sa démission;
7. Acceptation de la démission de la société CRP INV. PARTNERS LLC en sa qualité d'administrateur et décharge à lui accorder jusqu'à la date de sa démission;
8. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises;
9. Nomination des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises;
10. Divers.

I (03199/817/25)

Le Conseil d'Administration.

EURO.I S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.392.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02937/029/18)

Le Conseil d'Administration.

DEALINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.312.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02938/029/19)

Le Conseil d'Administration.

LION CAPITAL MARKETS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.869.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 28, 2002 at 10.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (03009/795/14)

The Board of Directors.

AREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 12, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.976.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 12, avenue Monterey, L-2951 Luxembourg, le 28 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02939/029/19)

Le Conseil d'Administration.

STELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.234.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02940/029/19)

Le Conseil d'Administration.

BEVERAGE INDUSTRIAL PRIVATE LABEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.877.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (02941/029/18)

Le Conseil d'Administration.

CANOTIERS DE SAVOIE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.831.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2002 à 16.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02942/029/19)

Le Conseil d'Administration.

ARSAG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.860.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2002 à 14.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02943/029/19)

Le Conseil d'Administration.

ALIFINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.045.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02944/029/19)

Le Conseil d'Administration.

GENESE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.977.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

I (03010/795/15)

Le Conseil d'Administration.

42072

PROMETA, Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 4.783.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02945/029/19)

Le Conseil d'Administration.

UNISEAL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.180.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2002 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

I (02960/795/16)

Le Conseil d'Administration.

SCAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.849.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (02964/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FONDECO S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.564.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03012/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BANAUDI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 26.947.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nomination statutaire
5. Divers

I (03013/795/16)

Le Conseil d'Administration.

YRENEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.318.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

I (03014/795/16)

Le Conseil d'Administration.

BCILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.178.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 26 juin 2002 à 11.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2002;
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 mars 2002;
3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2002;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette Assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'Assemblée Générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

I (03174/755/18)

Le Conseil d'Administration.

LUX WEB VENTURES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.475.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03015/795/14)

Le Conseil d'Administration.

JAVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.061.

Les actionnaires et porteurs de parts de fondateur sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (03016/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ALBA FININ S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.799.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on June 28, 2002 at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (03017/795/14)

The Board of Directors.

PLAZA TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.985.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

I (03095/795/16)

Le Conseil d'Administration.

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.279.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social en euros
2. Divers

I (03112/029/13)

Le Conseil d'administration.

EASTERN AND FINANCIAL TRUST COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.958.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social en euros
2. Divers

I (03113/029/13)

Le Conseil d'administration.

SPYGLASS HILL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.243.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 13.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social en euros
2. Divers

I (03114/029/13)

Le Conseil d'administration.

THUNDER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 51.162.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 28 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03192/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HABI S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.594.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 27 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social en euros
2. Divers

I (03115/029/13)

Le Conseil d'administration.

ICTribe S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 24.660.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03119/506/16)

Le Conseil d'Administration.

CODEPA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 25.961.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03120/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C. Luxembourg B 82.204.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03121/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.203.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03122/506/15)

Le Conseil d'Administration.

EIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.472.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03123/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERGARDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 78.031.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03124/506/15)

Le Conseil d'Administration.

TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 75.210.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 28 juin 2002 à 13.00 heures à l'hôtel Loftleidir, Thingsalur 8, Reykjavik, Islande, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de la cession de tous les éléments d'actif de TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. à Islenski hugbunadarsjodurinn hf. (ISHUG) en échange d'actions de ISHUG.
2. Résolution de dissoudre et liquider TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A.
 - a. Approbation de la décision de donner aux propriétaires d'actions B et C de TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. des actions ISHUG en paiement de leurs actions.

b. - Taux de change des actions B de TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A.: 26 actions de ISHUG d'une valeur nominale d'une couronne islandaise pour 1 action B de TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. d'une valeur nominale de 100 couronnes islandaises.

- Taux de change des actions C de TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A.: 20,5 actions de ISHUG d'une valeur nominale d'une couronne islandaise pour 1 action C de TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. d'une valeur nominale de 100 couronnes islandaises.

c. Décision d'arrêter la cotation des actions de TALENTA - HATAEKNI à la bourse islandaise.

d. Présentation de ISHUG, de son activité, de son évolution et de ses projets.

e. Divers.

Cette Assemblée se tiendra exceptionnellement à Reykjavic, Islande, parce que la grande majorité des actionnaires y demeure, leur permettant ainsi d'assister plus facilement à l'Assemblée pour prendre part aux délibérations et aux votes.

Le Conseil d'Administration.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on Friday, the 28th June 2002 at 1.00 p.m. at Hôtel Loftleidir, Thingsalur 8, Reykjavik, Iceland, with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the transfer of all the assets of TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. to Islenski hugbunadarsjodurinn hf. (ISHUG) in exchange for shares in ISHUG.
2. Resolution to dissolve and liquidate TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A.
 - a) Approval of the resolution to pay the owners of B and C shares of TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. with shares of ISHUG.
 - b) - Exchange rate of the B shares of TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A.: 26 shares of ISHUG with nominal value of 1. Kr. for 1 B share of TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. with a nominal value of 100 Kr.
- Exchange rate of the C shares of TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A.: 20,5 shares of ISHUG with a nominal value of 1. Kr. for 1 C share of TALENTA LUXEMBOURG HOLDING S.A. with a nominal value of 100 Kr.
 - c) Delisting of the shares of Talenta - Hataekni from the Iceland Stock Exchange.
 - d) Presentation of ISHUG, its activity, its development and its plans.
 - e) Sundry.

This meeting will be held exceptionally in Reykjavik, Iceland, because the large majority of the shareholders is residing in Iceland so that they will be in a better position to attend the meeting and to take part in the deliberation and in the vote.

I (03186/528/46)

The Board of Directors.

QUADRIO CURZIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 80.070.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03125/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SIXT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C. Luxembourg B 82.646.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03126/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTRASOFT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered Office: L-8080 Helfent/Bertrange, 14A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.565.

Messr. Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL SHAREHOLDERS MEETING

which will be held at 89-91, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, on Wednesday 26 June 2002 at 11.00 am with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts as of December 31st, 2001 and of the reports of the Board of Directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as of December 31st, 2001.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Authorization to be granted to the Board of Directors to delegate the daily management and the representation of the corporation to any of its members.
6. Miscellaneous.

I (03201/000/19)

The Board of Directors.

INTRASOFT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Helfent/Bertrange, 14A, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.565.

Messr. Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL SHAREHOLDERS MEETING

which will be held at 89-91 route de Thionville L-2611 Luxembourg, on Wednesday 26 June 2002 at 10.30 am with the following agenda:

Agenda:

1. Transfer of the registered office from L-8080 Helfent/Bertrange, 14a, route de Longwy, to L-2611 Luxembourg, 89-91, route de Thionville.
2. Modification of the first phrase of article 4 of the articles of incorporation
3. Miscellaneous.

I (03200/000/15)

The Board of Directors.

INTERNATIONAL PROJECTS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.996.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à l'

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

I (03178/795/17)

Le Conseil d'Administration.

NFC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 61.079.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03127/506/16)

Le Conseil d'Administration.

TECHNET INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 77.187.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03128/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SILAWI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.312.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03129/506/15)

Le Conseil d'Administration.

OTTIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 53.123.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03130/506/15)

Le Conseil d'Administration.

FLURWALD FINANZ S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 25.003.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03131/506/15)

Le Conseil d'administration.

FLOREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 29.369.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03132/506/15)

Le Conseil d'Administration.

DAURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 71.514.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03133/506/15)

Le Conseil d'administration.

CHARLIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 53.108.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03134/506/15)

Le Conseil d'administration.

FINANCIERE ESTOUBLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 78.857.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

tenue extraordinairement le 24 juin 2002 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

I (03191/005/15)

Le Conseil d'Administration.

KLAR INVESTMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 34.245.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 25 juin 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 25 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02504/795/14)

Le Conseil d'Administration.

COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 9.539.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2002 à 11.00 heures au siège social afin de débattre de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapport du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2001;
2. approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2001; affectation du résultat;
3. rapports de gestion consolidé pour l'exercice 2001;
4. rapports du Réviseur Indépendant concernant les comptes consolidés au 31 décembre 2001;
5. approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2001;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
7. élections statutaires et du Réviseur Indépendant.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire doit effectuer le dépôt de ses titres au porteur cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée, au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Luxembourg: DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, Luxembourg

Suisse: PKB PRIVATBANK A.G., Lugano

Tout propriétaire de titres nominatifs doit informer la société dans le même délai de son intention d'assister à l'assemblée.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire. Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

II (02932/006/25)

Le Conseil d'Administration.

GESTALCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.999.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 25 juin 2002 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 25 avril 2002 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02505/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SYNERFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.574.

Mssrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on June 24, 2002 at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of April 24, 2002 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (02506/795/14)

The Board of Directors.

AELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.553.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02614/029/19)

Le Conseil d'administration.

AMATUNGULU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.345.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.

4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02615/029/18)

Le Conseil d'administration.

HILL 27 S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.448.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02616/029/18)

Le Conseil d'administration.

HYDROVENTURE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 19.882.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 10.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02617/029/18)

Le Conseil d'administration.

JALNA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 63.742.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02618/029/18)

Le Conseil d'administration.

WHITEBRIDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.870.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 19 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02625/029/19)

Le Conseil d'administration.

LUBELMET, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.762.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02628/029/19)

Le Conseil d'administration.

GOTTSCHOL ALCUILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Clervaux/Eselborn.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le lundi 17 juin 2002 à 12.00 heures à Clervaux-Eselborn pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation et approbation du rapport du Réviseur d'Entreprises;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises;
4. Elections statutaires;
5. Affectation du bénéfice net de l'exercice 2001;
6. Divers.

Messieurs les actionnaires qui désirent prendre part à cette assemblée, devront déposer leurs actions 5 jours francs avant l'assemblée au siège de la société à Clervaux-Eselborn. En remplacement, ce dépôt peut aussi avoir lieu auprès d'une banque.

Un certificat y afférent devra être produit à l'assemblée.

II (02808/261/20)

Pour le Conseil d'Administration.

42086

TEXHOL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 64.774.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 42, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02629/029/18)

Le Conseil d'administration.

CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.777.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02630/029/18)

Le Conseil d'administration.

INDUSTRIAL SOFTWARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 55.481.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2002 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

II (02667/806/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE V.P.I., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 44.377.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2002 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

II (02690/795/15)

*Le Conseil d'Administration.***FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.333.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02631/029/18)

*Le Conseil d'administration.***MACOTEC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.395.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 19 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02633/029/18)

*Le Conseil d'administration.***GEODESIA, Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 51.320.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on *June 18, 2002* at 10.00 a.m. at the head office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Resolutions to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
6. Miscellaneous.

II (02692/534/16)

The board of directors.

P.A.R.A.D.I.S.O. TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.218.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement en date du *18 juin 2002* à 15.00 heures, au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02645/029/18)

Le Conseil d'administration.

SAGIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.719.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 juin 2002* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02693/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LUXUS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.127.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *18 juin 2002* à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999, 2000 et 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02721/795/16)

Le Conseil d'Administration.

DELFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.557.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *19 juin 2002* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers
II (02722/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SHOE INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 35.787.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02724/795/15)

Le Conseil d'Administration.

INTER MEGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.234.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2002 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02725/795/14)

Le Conseil d'Administration.

BYBLOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 17.618.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of the company, which will be held at the headoffice on 18th June 2002 at 11.00 a.m.

Agenda:

1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31st December 2001.
2. To approve the balance sheet and profit and loss statement as at 31st December 2001 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31st December 2001.
4. Miscellaneous.

II (02748/005/16)

The Board of Directors.

BYBLOS FINANCING HOLDING («B.A.R.A.F.») S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 13.258.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on 17th June 2002 at 11.00 a.m.

Agenda:

1. To approve the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor for the year ending 31st December 2001.
2. To approve the balance sheet and the profit and loss statement as at 31st December 2001 and allotment of results.

3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending 31st December 2001.
4. Statutory elections: Election of the Statutory Auditors.
5. Miscellaneous.

II (02749/005/17)

The Board of Directors.

REBUILD WORLD RBW S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 20.652.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 17 juin 2002 à 11.00 heures, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02777/506/16)

Le Conseil d'Administration.

SSJ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 19-21, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 71.310.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 18 juin 2002 à 16.00 heures, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (02778/506/16)

Le Conseil d'Administration.

ABITIBI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 78.311.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 20 juin 2002 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02796/755/17)

Le Conseil d'Administration.

42091

RISA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 40.919.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 19 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02779/506/15)

Le Conseil d'Administration.

REVAL INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 49.410.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 17 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02780/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT EUROPEEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 23.053.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 17 juin 2002 à 10.30 heures, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (02781/506/15)

Le Conseil d'Administration.

GLOBALTEX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.360.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2002 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (02794/696/14)

Le Conseil d'Administration.

WESTLAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.185.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 juin 2002 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Acceptation de la démission des administrateurs et nomination de leurs remplaçants
2. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant
3. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
4. Transfert du siège social de la société
5. Divers

II (02785/029/16)

Le Conseil d'Administration.

FLORA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 84.646.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 20 juin 2002 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02809/755/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PUBLICITE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.052.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 19 juin 2002 à 11.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société,
- Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre Schill

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social

II (02820/755/14)

Le Conseil d'Administration.

ACHELIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.057.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 19 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Ratification de la nomination de M. Jozef Vreys Administrateur, par le Conseil d'Administration du 14 mai 2002,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02821/755/18)

Le Conseil d'Administration.

AMAS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.573.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 18 juin 2002 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2000 et 2001
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Nominations statutaires
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers

II (02822/795/18)

Le Conseil d'Administration.

CLIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.669.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (02823/795/16)

Le Conseil d'Administration.

VALLAURIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 19 juin 2002 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02950/755/17)

Le Conseil d'Administration.

SMART-CARD INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 59.919.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (02953/005/16)

Le Conseil d'Administration.

CORBIGNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.866.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 juin 2002 à 17.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

II (02954/005/15)

Le Conseil d'Administration.

CAPITAL INVEST CONVERGING EUROPE UMBRELLA FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Kirchberg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 47.220.

The

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of CAPITAL INVEST CONVERGING EUROPE UMBRELLA FUND will be held at 11.00 a.m. (local time) on Tuesday, June 18, 2002 at the offices of STATE STREET BANK (LUXEMBOURG) S.A. 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Kirchberg, Luxembourg for the following purposes:

1. To approve the auditors' report and audited financial statements for the fiscal year ended March 31, 2002.
2. To approve the annual report of the Fund for the fiscal year ended March 31, 2002.
3. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended March 31, 2002.
4. To re-elect the following persons as Directors, each to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders and until his or her successor is duly elected and qualified:
Johann Kernbauer
Robert Schredl
Margarete Strasser
Yves Prussen
5. To re-appoint ERNST & YOUNG, Luxembourg, as Auditors of the Fund for the fiscal year ended March 31, 2003.
6. To transact such other business as may properly come before the meeting.

Only shareholders of record at the close of business on June 14, 2002, are entitled to notice of, and to vote at, the Annual General Meeting of Shareholders and at any adjournments thereof.

Resolutions in respect of the items contained in the agenda relating to the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken upon the majority of the votes expressed by the shareholders present at the meeting or represented by proxy.

II (02946/755/29)

By order of the Board of Directors.

O.I.O. OVERSEAS INVESTMENT OPPORTUNITIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.744.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02620/029/18)

Le Conseil d'administration.

ROYAL ASCOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.209.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 19 juin 2002 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02621/029/19)

Le Conseil d'administration.

DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.758.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire
en date du 20 février 2002 au siège social de la société*

Il résulte de la réunion que:

1. Le capital social a été converti rétroactivement au 1^{er} janvier 2002 en euros pour le transformer de son montant actuel de LUF 400.000.000,- en EUR 9.915.740,99 représenté par 80.000 actions d'une valeur nominale de EUR 123,9467624.

L'article 5 des statuts a été modifié corrélativement pour avoir la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à neuf millions neuf cent quinze mille sept cent quarante euros et quatre-vingt-dix-neuf cents (EUR 9.915.740,99) représenté par quatre-vingt mille (80.000) actions d'une valeur nominale de EUR 123,9467624 chacune, entièrement libérées.»

2. L'assemblée a résolu d'accepter la démission de M. F. T. Richards, avec effet au 20 février 2002, de son poste d'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2002, vol. 565, fol. 77, case 12.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21794/799/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2002.

SPLENDIDE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.109.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 17 juin 2002 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
8. Divers.

II (02623/029/20)

Le Conseil d'administration.

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 45.279.

—
Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 18 juin 2002 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (02624/029/19)

Le Conseil d'administration.

GESLO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 60.379.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 24 juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 634 du 13 novembre 1997.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GESLO INVESTMENTS S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(21119/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.
